

Le Pré d'Yverdon

Depuis des décennies, nous nous posons la question de savoir d'où provient ce nom, insolite en pareil endroit. Rappelons que le «Pré d'Yverdon» désigne le territoire situé entre le chemin des Planches et la route de Montblesson. Il est bordé à l'est par un chemin communal portant la même appellation.

Or, nous venons d'en trouver la réponse.

Au XVII^e siècle, sous le régime bernois, les notables de Lausanne se sont mis à investir dans l'immobilier. Ces aristocrates privilégiés ne se constituaient pas seulement de superbes résidences en ville et dans sa périphérie (Beaulieu, Béhusy, Les Cèdres, La Grande Borde, L'Hermitage, entre autres), mais ils accaparaient également d'immenses «mas» campagnards, qu'ils louaient à des fermiers. C'est ainsi que du XVII^e au XIX^e siècles, 2 à 3% de la population lausannoise (environ 30 familles) possédait entre 30 et 50% des surfaces agricoles. Il arrivait que ces propriétés débordent sur le territoire des communes voisines. Un exemple connu est celui de Rovéréaz, qui s'étendait également du nord de la forêt de ce nom jusqu'à l'actuelle route de Montblesson. Le bâtiment situé au no 6 du chemin du Pré d'Yverdon était d'ailleurs appelé sur d'anciens plans «grange de Rovéréaz».

Toujours au XVII^e siècle, une famille de marchands lausannois, mentionnée déjà en 1324, ayant fourni à la ville deux banniers aux XVI^e et XVII^e siècles, était propriétaire d'un «mas» de 40 poses bernoises de 4300m² aux Esterpeys. Les Esterpeys correspondaient au plateau des Boveresses, entre la limite d'Epalinges, la route d'Oron et Praz-Séchaud. Comme Rovéréaz, Les Esterpey débordaient sur Epalinges, mais cette fois-ci dans l'actuel quartier de La Clairière et jusqu'à la route de Montblesson. Nous comprenons maintenant pour quelle raison «notre Pré d'Yverdon» porte ce nom, celui d'une ancienne famille propriétaire des terrains concernés. Précisons encore que la famille divergeons affermaient ce mas à une famille Rouge, qui en a acquis une partie par la suite. Les personnes de ma génération ont encore connu les descendants de cette famille Rouge, qui exploitaient le domaine actuellement occupé par le nouveau quartier de La Clairière.

Francis Michon

Mérites 2018 et accueil des nouveaux habitants



La traditionnelle cérémonie des mérites et accueil des nouveaux habitants se tiendra le **samedi 9 mars 2019 à 10h00 à la salle des spectacles**. Plus d'informations ainsi que le programme détaillé vous seront transmis en temps voulu.

Promotions du SDIS d'Epalinges

Afin de remplacer le regretté Yves Gorka, la Municipalité a désigné un nouveau chef de site pour Epalinges, avec promotion au grade de capitaine, en la personne de Monsieur Pierre-Yves Thévoz. Nous souhaitons plein succès et beaucoup de plaisir à M. Thévoz dans cette nouvelle fonction.



Recrues ayant terminé leur formation :

- Aguiar Basillo Hugo Filipe
- Hounga Lothaire
- Jondeau Maxime
- Larran-Vigneau Sophie
- Lingner Pascal
- Moreno Sébastien
- Rodrigues Reis André Filipe
- Vernex Michael

Nouveaux membres du détachement de premier secours (DPS) :

- Moreno Julien
- Nemes Norbert
- Pohareczky Zoltan
- Sulaimankhail Mozamel

Grade d'appointé :

- Binnebeek Nicolas
- Raccaud Blaise

Grade de caporal :

- Sap Peter Annick
- App Gorka Frédéric

Grade de sergent-chef :

- Cossy Jonathan

Grade de sergent-major :

- Cavin Eddy

Nonagénaires fêtés



Madame Nelly Pache

Le vendredi 9 novembre, je suis allé rendre visite à Madame Nelly Pache à l'occasion de son 90^e anniversaire.

Née à Pully, Madame Pache a eu la possibilité d'effectuer une formation de couturière, grâce à ses parents qui l'ont activement soutenue. Elle aura par la suite la chance de travailler à l'Innovation. Après quelques années passées à Lausanne, Madame Pache et son mari sont revenus à Epalinges en 1967. Ils y vivent et fêtent actuellement leur 68^e année de mariage.

Adeptes de montagne, Madame Pache aura profité tout au long de sa vie de l'air frais des montagnes de Crans-Montana. C'est entouré de son mari, de ses sœurs et de quelques amis que nous avons partagé un moment convivial. Je les remercie pour l'accueil et leur souhaite tout de bon pour la suite.

Yann Glayre, président du Conseil communal

Madame Elisabeth Isoz

A l'occasion du 90^e anniversaire de Madame Isoz, j'ai eu le plaisir de lui rendre visite.

Originaire de Château-d'Ex, Madame Isoz passa les premières années de sa vie au Pays-d'Enhaut. Arrivés à Epalinges en 1965, Madame Isoz et son mari ont d'abord habité aux Croisettes, puis ont déménagé à la Croix-Blanche.

Adeptes de montagne, de croisières et de voyages, ils fêtent leurs 65 ans de mariage.

Un grand merci pour leur agréable accueil, je leur souhaite beaucoup de bonheur.

Yann Glayre, président du Conseil communal



Les Paysannes vaudoises

Vous aimez passer un moment convivial autour d'une boisson et de petits gâteaux, à papoter tout en tricotant, jouant aux cartes, etc., ou sans rien faire...

Vous aimez découvrir des sites (musées, jardins, artisanat, etc.)...

Vous appréciez de bricoler...

Bref, tout plein d'activités à choix, en moyenne une fois par mois de fin septembre à juin, rejoignez-nous!



Association des Paysannes vaudoises Section d'Epalinges

Contact : Micheline Cavin
Ch. de la Possession 12, 1066 Epalinges
apv_epalinges@romandie.com



2019, un vent neuf souffle sur le CAJE qui devient le CAP!

Dans le cadre du nouvel organigramme de la Commune et afin d'être en meilleure adéquation avec nos activités, le Centre d'animation des jeunes d'Epalinges «CAJE» devient désormais le Centre d'animation socioculturel palinzard «CAP».

En effet, au fil du temps, nos activités n'ont cessé de se diversifier et de se multiplier pour aujourd'hui s'adresser à toute la population palinzarde.

A destination des jeunes, nous avons le plaisir d'offrir une large présence sur le terrain de l'école de Bois-Murat où nous sommes tous les midis au réfectoire scolaire et entre 15h30 et 18h dans le préau.

A la Croix-Blanche, nous continuons de proposer un lieu d'accueil libre pour les adolescents, ouvert les mercredis, vendredis, samedis et dimanches. Tous les mercredis après-midi, un programme d'activités est proposé aux 9-11 ans avec la possibilité de s'y inscrire à la carte.

Chaque dimanche pendant l'hiver, nous ouvrons une salle de gym et proposons le Sport pour tous, une offre qui s'adresse aux familles.

Nous avons également le plaisir d'assurer un mandat d'animation pour les appartements protégés à la Croix-Blanche 35 et assurons la coordination de l'espace communautaire qui se trouve dans ce même bâtiment. Vous avez l'occasion d'en apprendre plus dans l'article «zoom sur CAP 35». Tous les mardis, une permanence est proposée aux locataires des appartements protégés, ayant pour objectif de leur apporter un soutien dans les démarches administratives. Cette offre est également proposée aux jeunes et à leurs familles, notamment dans la recherche d'emploi. Tous les lundis matin, un accueil parents-enfants (0-4 ans) y est également proposé.

De plus, nous collaborons avec la gendarmerie à la mise en place d'un observatoire de la cohabitation avec le soutien

d'un coordinateur externe depuis maintenant une année.

Par ailleurs, nous participons à l'organisation de diverses activités ponctuelles comme le repas des jeunes citoyens, Quartiers solidaires, la fête de la musique ou l'accueil des nouveaux habitants.

Vous l'aurez compris, nos activités sont larges et variées et nous nous réjouissons de construire notre futur avec et pour vous; mettons le «CAP» vers de nouvelles aventures!



www.caje.net

Pour l'équipe du CAP,
Virginie Guisan

ERRATUM Malheureusement, une erreur de date s'est glissée dans la gazette n°18 du CAP distribuée à tous les jeunes de la commune âgés entre 12 et 17 ans. La sortie à Europa Park a bien lieu le mercredi 29 mai 2019 avant le pont de l'Ascension et non pas le mercredi 8 mai. Le délai d'inscription est au dimanche 12 mai. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette confusion.

Zoom sur CAP/SENIOR

Depuis avril 2018, il y a de la vie dans le nouvel immeuble de la route de la Croix-Blanche 35 dont la construction a été généreusement financée par M. Kamprad. Ce grand espace est divisé en deux parties et comme évoqué plus haut, le «CAP» s'est vu confié le mandat de la coordination de ces lieux. D'un côté, 21 personnes âgées résident dans des logements protégés et de l'autre côté, de plus en plus d'activités communautaires ont lieu dans les salles Billy et Mellby en étroite collaboration avec le projet Quartiers solidaires de Pro Senectute.

L'espace communautaire: Billy et Mellby

Ce grand espace communal est dédié à des activités communautaires ouvertes à toutes et tous et qui permettent la création de lien entre les utilisateurs et utilisatrices

du lieu, leur participation à la vie de leur commune ainsi que leur expression.

Le lieu est séparé en deux espaces aux fonctions différentes qui permettent à des activités variées d'avoir lieu.

La salle Billy est équipée d'une cuisine, de tables et de chaises, ce qui a d'ores et déjà permis à de nombreuses activités régulières et ponctuelles de voir le jour. Des activités fixes y ont déjà trouvé place: **Lundi:** 9h-11h accueil parents-enfants **Mercredi:** 10h-12h et 14h-17h cours de pastel «les craies magiques» **Dimanche:** (1^{er} et 3^e du mois) 15h-17h Rendez-vous chez Billy, café rencontre

La deuxième partie est une salle de conférence et de projection nommée Mellby. Une cinquantaine de chaises sont à disposition ainsi qu'un beamer et une

installation audio. Des activités ponctuelles telles que des conférences dédiées aux personnes en âge de la retraite ainsi que des projections de films s'y déroulent.

Les logements protégés:

L'autre partie du bâtiment est dédiée à 18 logements protégés qui accueillent 21 personnes depuis avril 2018. Les locataires vivent dans des appartements qui sont adaptés à la mobilité réduite et bénéficient de la présence d'une conciergerie sociale. Au rez-de chaussée de ce bâtiment se trouve une salle communautaire, Ekby, dédiée à la vie commune des locataires. L'équipe du CAP leur y propose des activités hebdomadaires avec pour objectifs entre autres, la lutte contre l'isolement social, la création de liens sociaux entre eux et la participation à la vie de leur quartier.

Les aléas d'une guérisseuse palinzarde

De tout temps, les malades et victimes d'accidents ont eu recours aux soins de guérisseurs pratiquant en dehors de la médecine instituée.

Au XVIII^e siècle, les médecins étant encore peu nombreux, ces «auxiliaires» pullulaient. Certains d'entre eux étaient malheureusement des charlatans et des personnes incompetentes qui mettaient en danger la santé publique. C'est la raison pour laquelle les souverains bernois, qui avaient alors la haute main sur le Pays de Vaud, édictèrent en 1765 et en 1785 une réglementation destinée à protéger la population contre cette «fausse médecine».

C'est durant cette période que Marianne Narbel-Mermier, descendante d'une famille d'instituteurs ayant acquis dès 1725 un important domaine agricole en Ballègue et épouse d'un voisin dut affronter la justice en raison de sa pratique de guérisseuse.

Marianne Narbel-Mermier était considérée comme une «rhabilleuse», dont la profession consistait à réduire les os luxés ou fracturés. Ses compétences étaient si bien reconnues qu'en 1791 les autorités d'Epalinges intervinrent à Berne en vue de l'octroi d'une patente. Elle fut refusée.

Peu après la Révolution vaudoise de 1798, le tout nouveau «Bureau de santé

publique» dénonça notre Palinzarde en raison des faits suivants: une jeune fille du Mont-sur-Lausanne a été trouvée dans un état si lamentable qu'il fallut envisager l'amputation de l'une de ses jambes. Or, il s'est avéré qu'elle avait été soignée par Marianne Narbel-Mermier. Heureusement pour notre citoyenne, l'instruction de l'affaire a démontré qu'elle n'avait pas été la seule à s'occuper de la jeune fille et qu'elle avait même rapidement conseillé de faire appel à un médecin. Compte tenu de ces circonstances, le Tribunal du district de Lausanne a acquitté l'accusée.

Cependant, comme le Ministère public, insatisfait de ce verdict, a fait appel contre le jugement de première instance, la cause s'est vu déferée auprès du Tribunal cantonal. Le procureur a requis à cette occasion une peine d'un mois de détention contre la prétendue coupable. Considérant que Marianne Narbel-Mermier avait pratiqué son art à la satisfaction générale pendant dix-huit ans et qu'elle avait produit de nombreuses attestations favorables, dont celles de six communes, le Tribunal a

confirmé en date du 19 avril 1799 le jugement libératoire des premiers juges.

Nous ne saurions terminer ce récit sans citer un extrait du certificat adressé par les autorités de Cugy au Tribunal de Lausanne le 19 janvier 1799. Il y est notamment écrit: «Ladite commune, d'une voix unanime, a trouvé qu'elle (Marianne Narbel) avait bien rhabillés par elle, lesquels donnent de grands éloges de cette femme [...]. Par conséquent, la commune rend le meilleur témoignage [...] déclarant que depuis plusieurs années elle exerce cette profession et qu'elle a toujours parfaitement bien réussi [...]. Nous prions Dieu qu'il veuille bien continuer à bénir ses travaux.»

Francis Michon

Correction Palinzard n°199

En référence à un précédent article, il convient de préciser que la famille aristocratique lausannoise qui a donné son nom au Pré d'Yverdon s'appelle «Dyverdon» et non pas «Pré d'Yverdon».

Le bus Bilan et Conseils Santé s'arrête à Epalinges du 1^{er} au 4 avril 2019

Comme l'année dernière, le bus Bilan & Conseils Santé s'arrêtera à Epalinges, sur la place de la Croix-Blanche, du 1^{er} au 4 avril 2019, pour un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. La visite dure 30 minutes par personne et coûte 4.-. Elle comprend: 15 minutes d'analyse (tension artérielle, cholestérol calcul de l'IMC, etc.) et 15 minutes de conseils personnalisés.

Inscription nécessaire au 021 623 37 45 ou sur www.bilanconseilsante.ch

Horaires: de 9h00 à 16h00.
Inscription nécessaire!

